

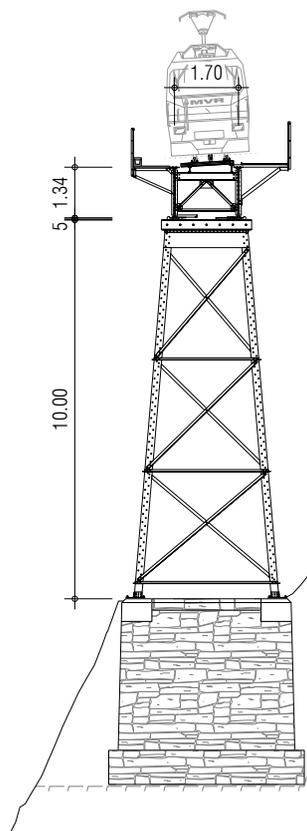
# Pont du Tremblex

## Montreux (VD) Projet de renforcement et assainissement

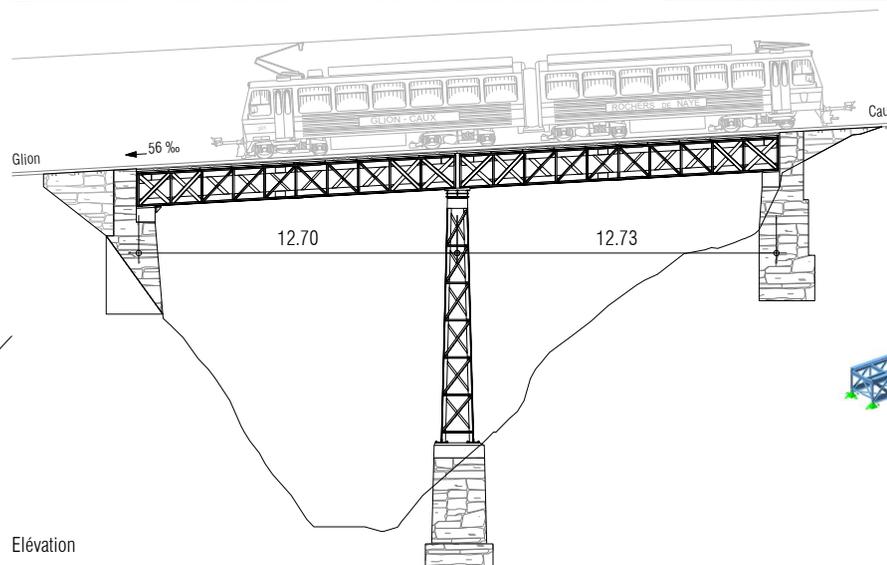


### Caractéristiques techniques

Année de construction :	1893
Matériaux :	acier riveté
Longueur totale :	25.43 m
Largeur :	~4.0 m
Nombre travées :	2
Portée maximale :	12.73 m
Hauteur de la pile :	10.0 m



Coupe transversale



Le pont du Tremblex est un pont ferroviaire en acier qui se situe sur la ligne Montreux-Glion-Naye (MTGN) au km 0.954, entre Glion et Caux. La construction du pont, de la pile centrale et des culées date de 1893. L'ouvrage est réalisé en acier riveté. Il comprend deux poutres simples indépendantes d'environ 12.4 m de portée chacune, appuyées sur une pile centrale et les culées. Le pont possède une pente longitudinale d'environ 56%. La superstructure est constituée de deux fois deux poutres maîtresses rectilignes en treillis d'environ 1.34 m de hauteur, espacées de 1.7 m et reliées par des entretoises en treillis. Un système de contreventement relie les deux membrures inférieures. La pile centrale est également constituée d'éléments en

treillis en acier riveté. La hauteur de la pile est d'environ 10.0 m. Les fondations de la pile et des culées sont en maçonnerie et sont constituées de moellons jointoyés. Le Maître de l'Ouvrage souhaite renouveler le matériel roulant sur la ligne Montreux-Glion-Naye (MTGN) à moyen terme. Une vérification statique et sismique de l'ouvrage a été réalisée selon les normes SIA 269/x et a également fait l'objet d'une campagne d'inspections et d'investigations. Suite aux résultats de la vérification statique et des investigations, le Maître de l'Ouvrage devra renforcer et assainir la structure porteuse du pont afin de garantir sa sécurité structurale et son aptitude au service au sens de la norme SIA 260 pour le passage du nouveau

matériel roulant. Les principaux renforcements et assainissements proposés sont :

- intervention sur l'infrastructure ferroviaire (remplacement des longerons et des traverses),
- intervention sur la superstructure par le renouvellement de la peinture anti-corrosion, le renforcement ponctuel des membrures, des diagonales, des montants, des rivets, ...
- renforcement du système de contreventement inférieur pour la reprise des forces transversales,
- assainissement des culées, renforcement des culées par un massif en béton pour la culée côté Caux et par un massif en béton renforcé par des micropieux pour la culée côté Glion.

